

Une éolienne :

Une éolienne est composée d'un mât de 50 à 110m de haut au sommet duquel se trouve une nacelle contenant un aérogénérateur (alternateur à courant continu). La force du vent fait tourner les 3 pales. L'énergie mécanique ainsi produite est transformée en énergie électrique.

La puissance maximale d'une éolienne est actuellement de 2 à 3 MW. Elle fonctionne uniquement lorsque la vitesse du vent atteint 15 km/h ; au delà de 90 km/h, elle s'arrête automatiquement pour des raisons de sécurité.

L'électricité ainsi produite est acheminée par un câble souterrain jusqu'au réseau EDF.

L'énergie éolienne :

C'est une énergie renouvelable favorisant la diversification et l'indépendance énergétique du pays. C'est une énergie propre car elle ne produit pas de gaz à effet de serre.

Un projet éolien s'inscrit dans une démarche de développement durable (*diversification énergétique, production d'électricité décentralisée, sans rejet de polluants, sans production de déchets, ni émission de CO2*)

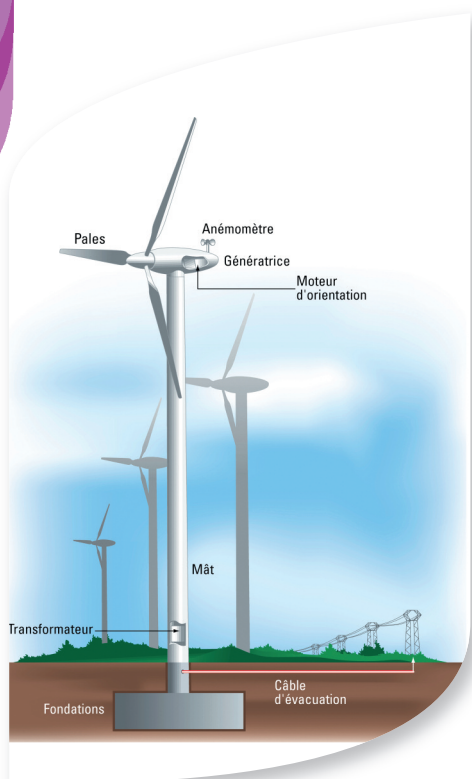
Les effets de l'éolien sur l'environnement :

La production d'électricité grâce aux éoliennes ne rejette pas de polluants atmosphériques. En revanche, une installation éolienne modifie le paysage. La valeur positive ou négative de cette modification est de l'ordre du subjectif. Le caractère réversible et recyclable de ces installations répond bien aux principes d'un développement durable.

En Bourgogne, un parc éolien de 25 éoliennes a été installé sur la commune de Saint Seine en Côte d'Or. Elles développent une puissance de 50 MW, ce qui permet d'alimenter environ 50 000 foyers (hors chauffage).

En 2010 la puissance installée en France est de 4,5 GW, soit 6% de la puissance totale européenne. (Source EWEA).

La production éolienne en Bourgogne est à l'origine de 1 000 emplois.



Photos : © Steve Grosbois, © CpaKmoi

